ARRANGEMENT DE MADRID CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES MARQUES ET PROTOCOLE RELATIF À CET ARRANGEMENT DECLARATION CONFIRMATION (RETRAIT) D'UN REFUS PROVISOIRE

notifiée au Bureau International de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) selon l'article 5 de l'Arrangement de Madrid et du Protocole de Madrid

I. Office qui notifie la declaration:
Institut d'Ukraine de la Propriété Industrielle 1, vul. Glazunova
01601 Kyiv-42
Ukraine
II. No de l'enregistrement international faisant l'objet de la declaration: 608 336
III. Nom et adresse du titulaire de l'enregistrement international faisant l'objet de la declaration:
Lidl Stiftung & Co. KG Stiftsbergstrasse 1
74167 Neckarsulm (DE)
IV.
Confirmation d'un refus total provisoire /l'acceptation spécifiée :
Retrait d'un refus provisoire
(La marque a été pris en Ükraine en plein volume)
·
Confirmation d'un refus partiel provisoire : Admis pour tous les produits de classe 32.
Il est impossible de présenter une requête en réexaminer ou un recours.
V. Date à laquelle la déclaration à été prononcée: le 28 mars 2006. VEORINGE DE LA COMMENTA DEL COMMENTA DE LA COMMENTA DEL COMMENTA DE LA COMMENTA DE LA COMMENTA DEL COMMEN
VI. Signature ou sceau officiel de l'Office qui notifie la declaration:
TDOMMCTOROL A Chef de la Section des marques internationales
ПРОМИСЛОВОІ С. Н. marques internationales Mme S. Sukhinova
власності власності